



# LUXEMBOURG SUSTAINABLE BUSINESS PRINCIPLES

NOTRE CAP **2030** COMMUN

**CHAMBER**  
OF **COMMERCE**  
LUXEMBOURG

# Luxembourg Sustainable Business Principles

## Notre CAP 2030 commun

pour intégrer les enjeux de durabilité au cœur de la stratégie des entreprises au Luxembourg

Depuis déjà plusieurs années, les pays du monde entier, leurs institutions, leurs citoyens, leurs entrepreneurs ont pris conscience, dans leur très grande majorité, de la nécessité vitale et urgente de faire face aux multiples défis environnementaux et sociaux que peuvent porter les activités humaines à la planète. Parce que les activités économiques créent de la valeur et de la richesse, elles constituent un moteur de prospérité et de progrès social. Pour ne pas mettre en péril l'écosystème même dans lequel les entreprises évoluent, c'est une évidence : le développement économique doit être "durable".

Le rapport Brundtland a défini le développement durable<sup>1</sup> pour la première fois en 1987 comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». L'enjeu est bien planétaire et même si les répercussions se manifestent différemment sur une échelle locale, une mobilisation universelle est requise. En 2015, l'ONU a ainsi mobilisé toute la communauté internationale autour de 17 Objectifs de Développement Durable (ODD/SDGs) aboutissant la même année à un accord historique : l'Accord de Paris sur le climat. La 3<sup>ème</sup> version de décembre 2019 du Plan National pour un Développement Durable (PNDD) constitue un outil majeur de mise en œuvre de l'agenda 2030 des ODD au Luxembourg.

**C'est une évidence :  
le développement  
économique  
doit être "durable".**

Au-delà de l'urgence de la situation face aux défis précités, qui nécessite des actions immédiates, ce développement durable ne peut que reposer sur un modèle économique pérenne et responsable<sup>2</sup> qui, en s'appuyant sur la nécessaire rentabilité :

- contribue à apporter des solutions effectives sur le long terme pour gérer, atténuer et réduire les impacts<sup>3</sup> environnementaux et sociétaux,
- équilibre les besoins de la société avec les limites des ressources terrestres et de leur capacité régénérative.

<sup>1</sup> Définition Développement Durable : voir le glossaire en page 39

<sup>2</sup> Déjà en 2016, les travaux stratégiques menés sur la « Troisième Révolution Industrielle » se fixaient comme objectif d'impulser la transition du pays vers de nouveaux modèles de production et de consommation permettant le passage vers une croissance qualitative, contributive à une meilleure qualité de vie et consommant moins de ressources (le découplage entre croissance économique et consommation de ressources constituant un point central).

<sup>3</sup> Définition Impact : voir le glossaire en page 46



# Luxembourg Sustainable Business Principles

## Notre CAP 2030 commun

pour intégrer les enjeux de durabilité au cœur de la stratégie des entreprises au Luxembourg

Le long terme et la prise en compte des impacts des activités économiques sur toutes les parties prenantes doivent s'ajouter au besoin de gains à plus court terme.

Pour les entreprises, les défis du développement durable exigent une prise en compte concomitante et alignée entre les affaires, l'environnement et la société. En créant de la valeur ajoutée, elles contribuent au progrès technologique, à la transition écologique, à la mise en oeuvre de solutions innovantes et efficaces, à l'accès au travail et au développement du bien-être de la société. Tous ces éléments sont nécessaires au bon fonctionnement des entreprises, à la cohésion sociale et à la préservation de l'environnement.

Les entreprises sont indispensables pour apporter des réponses et des solutions opérationnelles aux défis sociétaux et environnementaux.

Jusqu'à présent, le Grand-Duché a tiré sa force économique et sociale de son modèle fondé sur l'ouverture, l'environnement international, l'esprit "pro-business" mais aussi sur sa capacité d'adaptation pluri-culturelle. Ce qui situe le pays aux avant-gardes du progrès et du bien-être.



**Les entreprises sont indispensables pour apporter des réponses et des solutions opérationnelles aux défis sociétaux et environnementaux.**

# Luxembourg Sustainable Business Principles

## Notre CAP 2030 commun

pour intégrer les enjeux de durabilité au cœur de la stratégie des entreprises au Luxembourg

Dans la continuité de cette culture d'agilité, les entreprises luxembourgeoises constituent une vraie force pour saisir les opportunités découlant du développement durable, conciliant la croissance économique avec les défis sociétaux et environnementaux.

Avec ce document, la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg propose 10 principes directeurs à la communauté des entreprises pour faire évoluer leurs modèles d'affaires, en intégrant plus systématiquement les enjeux du développement durable, au cœur de leur stratégie.

Ces principes forment une boussole qui fixe un cap à chaque entreprise dans sa transformation pour la conduire vers une création de valeur à long terme en respectant les fondements du développement durable. Chacune, qu'elle soit petite, moyenne ou grande, pourra contribuer positivement à la prospérité socio-économique du pays et ainsi apporter sa part aux priorités du PNDD.

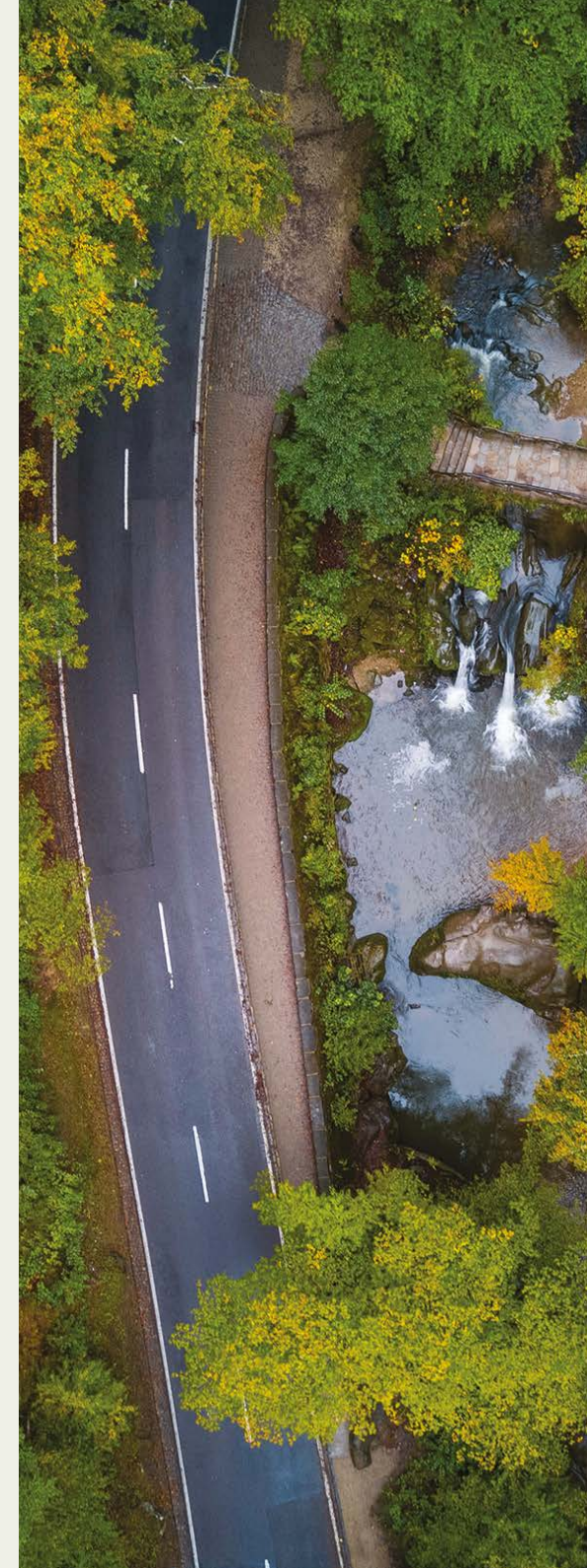
**Ensemble, les entreprises luxembourgeoises s'engagent pour une croissance qualitative et inclusive, et pour devenir un modèle attractif et inspirant, au cœur de l'Europe, en faveur du développement durable.**

Ce document se complètera d'ambitions au niveau du Grand-Duché, qui seront soutenues par un plan d'accompagnement opérationnel, partagé et décliné par secteur, en partenariat avec les acteurs de la place luxembourgeoise.

Ensemble, les entreprises luxembourgeoises s'engagent pour une croissance qualitative<sup>4</sup> et inclusive<sup>5</sup>, et pour devenir un modèle attractif et inspirant, au cœur de l'Europe, en faveur du développement durable.

<sup>4</sup> Définition Croissance qualitative: voir le glossaire en page 37

<sup>5</sup> Définition Croissance inclusive: voir le glossaire en page 38



Dès 2021 et tout au long de cette décennie, la Chambre de Commerce du Luxembourg, ses membres avec l'appui de ses partenaires, soutient chaque entreprise pour mettre en œuvre les **10 principes directeurs** interconnectés suivants :



6 Définition Critère : voir le glossaire en page 37

7 Définition ESG : voir le glossaire en page 43

8 Définition Indicateur : voir le glossaire en page 47

9 Définition Objectif Zéro Emission Nette : voir le glossaire en page 48

10 Définition Economie circulaire : voir le glossaire en page 41



# DÉFINIR ET PUBLIER SA RAISON D'ÊTRE COMPATIBLE AVEC LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

DE : ENTREPRENDRE → VERS : POURQUOI ENTREPRENDRE

# 01

Principe directeur 01

## # 1 - DÉFINIR ET PUBLIER SA RAISON D'ÊTRE COMPATIBLE AVEC LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

# ENJEUX

La place des entreprises, leur rôle dans la société du XXI<sup>ème</sup> siècle, leur capacité à agir et à avoir de l'impact sur les enjeux sociétaux et environnementaux, sont essentiels pour relever les défis du développement durable. Pour y parvenir et appuyer leur positionnement, les entreprises sont incitées à afficher leur finalité et leur engagement dans la société et à définir leur raison d'être.

La raison d'être donne du sens, elle explicite le rôle et les responsabilités que l'entreprise entend jouer, au-delà de sa seule activité économique supportée par sa vision et sa stratégie de développement à long terme. Elle traduit une ambition de l'entreprise, et marque la volonté de faire émerger des préoccupations contributives à la performance à la fois financière et non-financière. La raison d'être permet d'assurer la cohérence de la stratégie de l'entreprise sur le long terme.

### RÈGLEMENTATIONS AU NIVEAU EUROPÉEN :

- France : Loi du 22 mai 2019 relative à la croissance et la transformation des entreprises, (loi PACTE), afin d'améliorer la performance des entreprises françaises et à repenser la place des entreprises dans la société

### RÉFÉRENCES NATIONALES :

- Guide ESR de l'INDR

### RÉFÉRENCES INTERNATIONALES :

- World Economic Forum :  
Measuring Stakeholder Capitalism
- Bcorp Declaration of Interdependence

### PARTENARIATS :

- INDR

## # 1 - DÉFINIR ET PUBLIER SA RAISON D'ÊTRE COMPATIBLE AVEC LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

# POURQUOI AGIR

Les entreprises qui définissent la raison d'être de leur activité, se positionnent stratégiquement et ouvrent de nouvelles perspectives de croissance\*. Elles sont mieux perçues par leurs parties-prenantes, et c'est d'autant plus vrai chez les jeunes générations, qui seront les entrepreneurs, producteurs, investisseurs, employeurs et consommateurs de demain. Enfin, en se dotant d'objectifs nouveaux en termes d'impact positif sur la société ou l'environnement, les entreprises s'ouvrent de nouveaux champs d'innovation.



## LANCEZ-VOUS EN 2021

Etablir un Brainstorming sur la raison d'être, entre la direction, ses différents départements, permettant d'inclure tous les collaborateurs.

### BÉNÉFICES POUR L'ENTREPRISE

- Orientation et consistance de la stratégie de l'entreprise
- Donner du sens aux activités et aux métiers de l'entreprise
- Attraction et fidélisation des collaborateurs et des clients qui partagent les valeurs de l'entreprise



### BÉNÉFICES POUR LA SOCIÉTÉ

- Intégration forte au sein du territoire et image inspirante pour la société





# INTÉGRER LES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIÉTAUX ET DE GOUVERNANCE (ESG) AU CŒUR DE LA STRATÉGIE ET DU MODÈLE D'AFFAIRES

DE : STRATÉGIE FONDÉE SUR LES IMPACTS FINANCIERS (ROI) →  
VERS : STRATÉGIE FONDÉE SUR LES IMPACTS FINANCIERS  
ET EXTRA-FINANCIERS (ESG)

## # 2 - INTÉGRER LES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIÉTAUX ET DE GOUVERNANCE (ESG) AU CŒUR DE LA STRATÉGIE ET DU MODÈLE D'AFFAIRES

# ENJEUX

Les transitions énergétiques, digitales et sociétales marquent de plus en plus le contexte dans lequel les entreprises opèrent aujourd'hui. Ces évolutions modifient aussi profondément les attentes de la société par rapport au rôle des entreprises.

Pour rester performantes et compétitives, les entreprises doivent comprendre les impacts afférents et évaluer les risques<sup>11</sup> en y incluant les critères ESG afin de faire évoluer leurs modèles d'affaires.

Pour cela, elles sont amenées à adapter leurs offres de biens et de services, à recourir à des technologies innovantes, notamment digitales, et à identifier de nouveaux besoins et marchés. Ceci permet d'atténuer leurs risques et de développer de nouvelles sources de revenus.

La responsabilité sociale de l'entreprise<sup>12</sup> (RSE) oriente et fait partie intégrante de sa stratégie d'entreprise. Elle se décline dans la chaîne de valeur (approvisionnement, production, distribution, support). En fonction de son stade de maturité, chaque entreprise peut améliorer progressivement sa performance ESG en intégrant les pratiques d'éco-conception<sup>13</sup> dans sa fabrication de produits ou de prestations de services. De même, une diligence raisonnable complète la gestion de ses chaînes d'approvisionnement et de distribution.

<sup>11</sup> Définition Risque : voir le glossaire en page 49

<sup>12</sup> Définition Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE) : voir le glossaire en page 40

<sup>13</sup> Définition Eco-conception : voir en page 41

### RÈGLEMENTATIONS EUROPÉENNES :

- « Sustainable Finance Disclosure Reporting » (SFDR)
- « Corporate Sustainability Reporting Directive » (CSRD)
- « EU Taxonomy Regulation »

### RÉFÉRENCES NATIONALES :

- Guide ESR de l'INDR (volet stratégie)

### RÉFÉRENCES INTERNATIONALES :

- GRI Sustainability Reporting Standards
- SASB framework (sectoriel)

### PARTENARIATS :

- Abbl, ACA, clc, Fedil, INDR, IMS

# 02

Principe directeur 02

## # 2 - INTÉGRER LES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIÉTAUX ET DE GOUVERNANCE (ESG) AU CŒUR DE LA STRATÉGIE ET DU MODÈLE D'AFFAIRES

# POURQUOI AGIR

L'entreprise, en intégrant les critères ESG dans sa stratégie, atténue les risques et saisit les opportunités liées aux enjeux du développement durable. Elle améliore sa performance et productivité à travers notamment une meilleure qualité des services, bénéficie d'un accès facilité aux financements et est davantage attractive auprès de ses employés et de sa clientèle.

D'un point de vue réglementaire, elle répond aux nouvelles exigences légales et anticipe les potentielles contraintes à venir.



### LANCEZ-VOUS EN 2021

Identifier et analyser les impacts matériels de votre entreprise issus des critères ESG

### BÉNÉFICES POUR L'ENTREPRISE

- Meilleure gestion des risques et opportunités
- Meilleure performance ESG



### BÉNÉFICES POUR LA SOCIÉTÉ

- Création de valeur partagée
- Préservation de l'écosystème
- Impacts ESG positifs



# RENFORCER SA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE POUR S'ASSURER DE LA PRISE EN COMPTE DES CRITÈRES ESG DANS LA STRATÉGIE D'ENTREPRISE ET PILOTER SON AVANCEMENT

DE : DÉSIGNER UN RESPONSABLE RSE →  
VERS : INTÉGRER LES ACTIONNAIRES, ASSOCIÉS, LA  
DIRECTION ET LES DÉPARTEMENTS DANS L'AVANCEMENT  
DE LA STRATÉGIE INTÉGRANT LES ENJEUX ESG

## # 3 - RENFORCER SA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE POUR S'ASSURER DE LA PRISE EN COMPTE DES CRITÈRES ESG DANS LA STRATÉGIE D'ENTREPRISE ET PILOTER SON AVANCEMENT

# ENJEUX

Les principes de base de la gouvernance - la responsabilité, le contrôle et la transparence - constituent la clé de voûte pour assurer la préservation des intérêts de toutes les parties prenantes de chaque entreprise. Les entreprises sont de plus en plus incitées à positionner les enjeux ESG au cœur de la stratégie. Leur gouvernance joue un rôle instrumental pour les conduire vers une stratégie ESG, leur permettant de développer à la fois la performance financière et extra-financière dans une optique de long terme.

Pour ce faire, les actionnaires, les associés et l'organe de direction s'accordent sur une stratégie qui intègre les enjeux ESG. Ils en valident les objectifs et la feuille de route et en font régulièrement le suivi avec le management.

Au sein de ses processus de gestion et de décision, l'entreprise définit et applique des critères ESG matériels<sup>14</sup>. Ceci conduit aussi la direction à déployer une gestion interdépendante et cohérente de toutes les parties prenantes (clients, intermédiaires, fournisseurs, salariés, actionnaires, communautés locales ...).

Le développement durable - tout comme son interdépendance avec la digitalisation - favorise une transformation significative du fonctionnement des organisations qui deviennent plus agiles, transversales et interconnectées. Ces changements organisationnels peuvent également impulser de nouveaux formats innovants de gouvernance et de prise de décision.

### RÈGLEMENTATIONS EUROPÉENNES :

- Directive «Droit des actionnaires» SRD II
- Directive en préparation sur la «Sustainable Corporate Governance»

### RÉFÉRENCES INTERNATIONALES :

- UNEP FI Principles for Responsible Banking
- UNEP FI Principles for Sustainable Insurance

### RÉFÉRENCES NATIONALES :

- 10 principes de la gouvernance d'entreprise (Bourse de Luxembourg)

### PARTENARIAS :

- ILA, Bourse de Luxembourg, INDR

### # 3 - RENFORCER SA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE POUR S'ASSURER DE LA PRISE EN COMPTE DES CRITÈRES ESG DANS LA STRATÉGIE D'ENTREPRISE ET PILOTER SON AVANCEMENT

# POURQUOI AGIR

Une bonne gouvernance d'entreprise permet de suivre et de faire perdurer la stratégie ESG. Au niveau actionnarial, comme au niveau des salariés, les impacts ESG sont analysés, suivis et deviennent une aide à la prise de décision stratégique.



## LANCEZ-VOUS EN 2021

Former tous les administrateurs aux critères ESG et aux évolutions réglementaires à venir

### BÉNÉFICES POUR L'ENTREPRISE

- Améliorer la gestion et la prise de décision grâce à l'application de critères ESG
- Faciliter le suivi des impacts ESG sur la performance de l'entreprise



### BÉNÉFICES POUR LA SOCIÉTÉ

- Amélioration de la confiance dans les entreprises



# EVALUER CONJOINTEMENT LA PERFORMANCE DE L'ENTREPRISE À TRAVERS DES INDICATEURS FINANCIERS ET EXTRA-FINANCIERS

DE : REPORTER DES INDICATEURS FINANCIERS →  
VERS : ELARGIR LE REPORTING AUX INDICATEURS  
EXTRA-FINANCIERS ET EN FAIRE DES INDICATEURS  
DE PERFORMANCE DE L'ENTREPRISE

## # 4 - ÉVALUER CONJOINTEMENT LA PERFORMANCE DE L'ENTREPRISE À TRAVERS DES INDICATEURS FINANCIERS ET EXTRA-FINANCIERS

# ENJEUX

Outre sa capacité de création de valeur, d'emplois et d'investissements, la durabilité de l'entreprise s'appuie aussi sur la compétence et le bien-être de ses équipes et sur toutes les solutions à impacts positifs que sa chaîne de valeur apporte à l'écosystème dans lequel elle évolue.

Les parties prenantes, dont font partie les actionnaires, ont besoin d'informations transparentes sur la performance financière mais également sur ce qui à terme pourrait mettre à risque leur profitabilité. Communiquer sur ses performances financières et opérationnelles de sa stratégie d'entreprise ne suffit plus.

Suite aux attentes des clients, des investisseurs et de la réglementation, chaque entreprise est incitée à évaluer et piloter sa performance en y rajoutant des indicateurs extra-financiers (ESG) permettant d'assurer une couverture complète de ses actions et de ses impacts.

### RÈGLEMENTATIONS EUROPÉENNES :

- Directive sur la publication d'informations extrafinancières (NFRD)
- « Corporate Sustainability Reporting Directive » (CSRD)
- « Sustainable Finance Disclosure Reporting » (SFDR)
- « EU Taxonomy Regulation »

### RÉFÉRENCES INTERNATIONALES :

- World Economic Forum (WEF) : Towards Common Metrics and Consistent Reporting of Sustainable Value Creation
- UN Global Compact
- OECD guidelines for multinational enterprises
- ISO 26000

### RÉFÉRENCES NATIONALES :

- Guide ESR de l'INDR

### PARTENARIATS :

- House of Training



## # 4 - ÉVALUER CONJOINTEMENT LA PERFORMANCE DE L'ENTREPRISE À TRAVERS DES INDICATEURS FINANCIERS ET EXTRA-FINANCIERS

# POURQUOI AGIR

Mesurer des données extra-financières permet à l'entreprise de suivre sa performance et d'être guidée vers des actions d'amélioration. En faisant preuve de transparence en matière de reporting et de communication vis-à-vis de toutes ses parties prenantes, chaque entreprise apporte de la crédibilité et du sens à sa stratégie, renforce son engagement opérationnel dans la démarche et améliore son attractivité pour ses produits et services sur le marché et pour de nouveaux talents.



### LANCEZ-VOUS EN 2021

Mettre en place un tableau de bord avec des indicateurs financiers et extra-financiers, par exemple sur base des 21 indicateurs universels proposés par le WEF

### BÉNÉFICES POUR L'ENTREPRISE

- Mise en lumière d'actions d'amélioration
- Améliorer la gestion et prise de décision grâce aux critères d'impacts ESG matériels\*
- Sécuriser l'accès aux financements et répondre à la demande des investisseurs



### BÉNÉFICES POUR LA SOCIÉTÉ

- Image de place forte
- Transparence et Confiance



# INNOVER ET INVESTIR DE MANIÈRE RESPONSABLE POUR DÉVELOPPER DES OPPORTUNITÉS DE CROISSANCE

DE : DÉVELOPPER DES PRODUITS ET SERVICES  
NOUVEUX → VERS : INTÉGRER LES ENJEUX  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LE DÉVELOP-  
PEMENT DE PRODUITS ET SERVICES NOUVEAUX

## # 5 - INNOVER ET INVESTIR DE MANIÈRE RESPONSABLE POUR DÉVELOPPER DES OPPORTUNITÉS DE CROISSANCE

# ENJEUX

La capacité d'investissement et d'innovation des entreprises renforce leur potentiel de croissance, leur productivité et leur agilité. En intégrant les enjeux du développement durable dans leur processus d'innovation et d'investissement, les entreprises s'adaptent davantage aux évolutions de leur environnement.

L'entreprise responsable doit consacrer une part grandissante de sa R&D aux innovations et autres solutions responsables. Elle se prépare et se conforme plus aisément aux réglementations qui s'intensifient. En s'appuyant sur des principes de précaution, d'éthique, de transparence, ses produits et services responsables répondent aux nouvelles attentes des clients. Ces derniers se préoccupent davantage de la chaîne d'approvisionnement, de la traçabilité, des droits de l'Homme, de prix équitables, de la rétribution des salariés, des caractéristiques du produit et de ses impacts sur l'environnement et la société. La prise en compte des aspects environnementaux et éthiques dans la transition numérique des entreprises est aussi primordiale. Les innovations technologiques comme la blockchain ou encore l'intelligence artificielle sont des leviers à fort potentiel pour les entreprises dans leur transition durable.

### ACCORDS MULTILATÉRAUX :

- UN Sustainable Development Goals (SDGs 9 on Industry, Innovation and Infrastructure, 12 on Responsible Consumption and Production, 13 on Climate Action)

### RÈGLEMENTATIONS EUROPÉENNES :

- « Sustainable Finance Disclosure Reporting » (SFDR)

### RÉFÉRENCES EUROPÉENNES :

- EU Industrial Strategy et EU Green Transition Plan
- EU Eco-innovation Action Plan
- RRI Tools (Responsible Research and Innovation)

### RÉFÉRENCES NATIONALES :

- « Troisième Révolution Industrielle » Luxembourg (2016)

### PARTENARIATS :

- House of Startups et LCI, LIST, LOIC, Luxinnovation

## # 5 - INNOVER ET INVESTIR DE MANIÈRE RESPONSABLE POUR DÉVELOPPER DES OPPORTUNITÉS DE CROISSANCE

# POURQUOI AGIR

L'esprit d'innovation, la stimulation de la créativité interne et la promotion de l'intrapreneuriat dans l'entreprise, sont des facteurs puissants de performance, de productivité et de bien-être des salariés. Les entreprises qui innovent ont l'avantage de saisir les opportunités liées à des évolutions de marchés et des nouvelles technologies. Elles anticipent les changements, s'adaptent aux évolutions constantes de marchés et augmentent leur compétitivité. Au niveau de la société, ces innovations peuvent avoir un impact, au travers de partenariats et de partage de bonnes pratiques. Les entreprises agiles, performantes et compétitives sont de véritables catalyseurs de l'évolution sociétale.



### LANCEZ-VOUS EN 2021

Intégrer des critères ESG dans la conception de nouveaux produits ou services

### BÉNÉFICES POUR L'ENTREPRISE

- Adaptation aux nouveaux marchés et aux nouvelles demandes
- Innovation, compétitivité



### BÉNÉFICES POUR LA SOCIÉTÉ

- Accompagnement à la transition numérique de la société
- Création d'intelligence collective



# PILOTER LA CRÉATION DE VALEUR POUR L'ENSEMBLE DES PARTIES PRENANTES

DE : SHAREHOLDER CAPITALISM  
→ VERS : STAKEHOLDER CAPITALISM

06

Principe directeur 06

# ENJEUX

Les entreprises s'intègrent dans un écosystème composé de nombreuses parties prenantes interdépendantes et aux enjeux croisés : actionnaires, salariés, clients, sous-traitants, communautés locales, acteurs publics, ...

Les prochaines directives « Sustainable Corporate Governance » et « Corporate Sustainability Reporting Directive » renforcent l'exigence de gestion des parties prenantes par l'entreprise pour mieux connaître les impacts de l'entreprise sur son écosystème. Elles viennent conforter l'Agenda 2030 des Nations Unies pour le développement durable qui retient la prospérité de tous comme un enjeu crucial.

Pour les entreprises, c'est une opportunité de mesurer et de valoriser la création de valeur pour les différentes parties prenantes et de piloter l'évolution cohérente et positive de cette valeur dans le temps. Au-delà des retombées économiques générées en termes d'emploi direct ou de la valeur ajoutée du bilan comptable, l'entreprise est aussi un vecteur de création de valeurs multiples : valeur financière, capital humain, connaissances et capital intangible, processus, valeur perçue par les clients.

En développant un modèle de croissance inclusive<sup>15</sup>, l'entreprise contribue à la prospérité de son environnement dans un esprit « gagnant gagnant ».

## RÈGLEMENTATIONS EUROPÉENNES :

- Directive en préparation sur la « Sustainable Corporate Governance »
- Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD)

## RÉFÉRENCES NATIONALES :

- INDR : Modèle de création de valeur

## RÉFÉRENCES INTERNATIONALES :

- World Economic Forum Initiative on Measuring Stakeholder Capitalism : Towards Common Metrics and Consistent Reporting of Sustainable Value Creation
- Balanced Scorecard Framework, Robert S. Kaplan et David Norton (1992)

## PARTENARIATS :

- INDR, IMS, WEF

## # 6 - PILOTER LA CRÉATION DE VALEUR POUR L'ENSEMBLE DES PARTIES PRENANTES

# POURQUOI AGIR

Comme le préconise le World Economic Forum, l'entreprise évolue vers un capitalisme des parties prenantes. A travers une gestion responsable de la création de valeur à court, moyen et long terme, l'entreprise vise à produire durablement de la valeur pour les actionnaires et pour ses autres parties prenantes (clients, salariés, sous-traitants, communautés locales, acteurs publiques...) dans une logique de croissance inclusive.



### LANCEZ-VOUS EN 2021

Identifier toutes les parties prenantes pouvant bénéficier de la valeur créée et évaluer la situation de départ

### BÉNÉFICES POUR L'ENTREPRISE

- Meilleur pilotage de la création de valeur et de la résilience
- Attraction et rétention des talents
- Développement du capital humain de l'entreprise
- Leadership, image et attractivité renforcés



### BÉNÉFICES POUR LA SOCIÉTÉ

- Contribution à la prospérité collective locale
- Impact positif sur le climat social et sur l'environnement



# CONTRIBUER À LA DÉCARBONISATION DE L'ÉCONOMIE EN DÉVELOPPANT UNE TRAJECTOIRE ZÉRO ÉMISSION NETTE\*

DE : RÉDUIRE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE →  
VERS : CONTRIBUER À LA DÉCARBONISATION DE L'ÉCONOMIE  
EN DÉVELOPPANT UNE TRAJECTOIRE ZÉRO ÉMISSION NETTE

# 07

Principe directeur 07



## # 7 - CONTRIBUER À LA DÉCARBONISATION DE L'ÉCONOMIE EN DÉVELOPPANT UNE TRAJECTOIRE ZÉRO ÉMISSION NETTE

# ENJEUX

Conscientes de l'urgence climatique et de la nécessité d'agir à tous les niveaux durant cette décennie décisive, les entreprises intègrent le changement climatique et les risques associés dans leur stratégie d'entreprise. Elles s'alignent sur les objectifs nationaux, européens et internationaux en matière de climat, tels que spécifiés dans le PNEC, le Green Deal ou encore l'Accord de Paris, qui visent la neutralité<sup>16</sup> climatique d'ici 2050, des réductions des émissions GES<sup>17</sup> d'au moins 55% en 2030 et le maintien du réchauffement climatique en dessous du seuil de 1,5°C.

Au-delà des mesures de réductions incrémentielles de leurs émissions GES, les entreprises intègrent une gestion des risques et des opportunités liés au changement climatique dans leur stratégie et développent un plan de décarbonisation ambitieux et une trajectoire «zéro émission nette»<sup>18</sup> alignée sur la science climatique et appuyée par un accompagnement public adapté. Pour soutenir cette trajectoire, les entreprises peuvent notamment rediriger leurs investissements vers de nouvelles solutions innovantes.

<sup>16</sup> Définition Neutralité carbone : voir le glossaire en page 48

<sup>17</sup> Définition GES : voir le glossaire en page 46

<sup>18</sup> Définition Zéro Emission Nette : voir le glossaire en page 48

### ACCORDS MULTILATÉRAUX :

- Accord de Paris (COP21, 2015)
- UN Sustainable Development Goals (SDGs 13 on climate action, 7 affordable and clean energy)

### RÈGLEMENTATIONS EUROPÉENNES :

- Feuille de route relative au Pacte Vert pour l'Europe et les réglementations associées

### RÈGLEMENTATIONS NATIONALES :

- Loi Climat
- Plan national intégré en matière d'énergie et de climat (PNEC)

### RÉFÉRENCES INTERNATIONALES :

- Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD)
- Science Based Target Initiative
- Climate Scenario Analysis (exemple : méthodologie PACTA)
- EU Industrial Strategy et EU Green Transition Plan

### RÉFÉRENCES NATIONALES :

- « Troisième Révolution Industrielle » Luxembourg (2016)

### PARTENARIATS :

- IMS, LIST, Luxinnovation, Cluster for Logistics, MyEnergy, CSDD, Luxembourg Sustainable Finance Initiative (LSFI)

## # 7 - CONTRIBUER À LA DÉCARBONISATION DE L'ÉCONOMIE EN DÉVELOPPANT UNE TRAJECTOIRE ZÉRO ÉMISSION NETTE

# POURQUOI AGIR

Face à une réglementation de plus en plus forte et une demande croissante des investisseurs et de la société civile, les entreprises qui adoptent une trajectoire zéro émission nette sont plus compétitives dans la durée et sécurisent leur accès aux investissements futurs. Au-delà de la conformité réglementaire, l'intégration des risques et opportunités liés au changement climatique dans la stratégie d'entreprise constitue un facteur de résilience, d'innovation et d'attractivité pour les entreprises.



## LANCEZ-VOUS EN 2021

Mesurer les émissions des gaz à effet de serre<sup>19</sup> (GES) résultant de l'activité via la réalisation d'un bilan carbone / GHG Protocole

### BÉNÉFICES POUR L'ENTREPRISE

- Conformité réglementaire
- Attraction d'investisseurs et gain de parts de marché
- Gestion des chaînes d'approvisionnement exposées à des risques climatiques
- Modernisation des infrastructures
- Gain économique énergétique



### BÉNÉFICES POUR LA SOCIÉTÉ

- Adaptation du pays au changement climatique
- Impact positif sur l'environnement
- Attractivité et compétitivité de la place luxembourgeoise
- Innovation



# INSÉRER LA DÉMARCHE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DANS LE MODÈLE D'ENTREPRISE

DE : APPLIQUER UN MODÈLE LINÉAIRE CONSISTANT  
À « EXTRAIRE-FABRIQUER-JETER » → VERS : PASSER  
À UNE UTILISATION CIRCULAIRE DES RESSOURCES

# 003

# ENJEUX

Afin de faire face aux pressions toujours plus fortes exercées par la production et la consommation sur les ressources et l'environnement de la planète, les entreprises anticipent les changements de modèle à venir et s'engagent dans la définition et la mise en œuvre de stratégies visant une utilisation plus efficiente des ressources.

Elles passent d'un modèle linéaire consistant à «extraire-fabriquer-jeter», en train de s'essouffler, à un modèle circulaire, dont l'objectif est de produire des biens et services de manière durable. Ce modèle circulaire inclut de nouveaux modèles d'affaires tournés vers l'usage (économie de fonctionnalité) plutôt que celui tourné vers la propriété. Ce cycle<sup>20</sup> vertueux permet de limiter la consommation et le gaspillage de ressources (matières premières, eau, énergie) tout en réduisant la production de déchets.

L'économie circulaire constitue un levier important pour la contribution à la lutte contre le changement climatique et la perte de la biodiversité en misant sur la réutilisation, la réparation, la rénovation et le recyclage des matériaux et produits existants: ce que nous considérons par le passé comme des «déchets» peut à présent être transformé en ressources.

### ACCORDS MULTILATÉRAUX :

- UN Sustainable Development Goals (SDG 12 on Responsible Consumption and Production)

### RÈGLEMENTATIONS EUROPÉENNES :

- Feuille de route relative au Pacte Vert pour l'Europe et les réglementations associées

### RÉFÉRENCES INTERNATIONALES :

- Plan d'action pour une économie circulaire : pour une Europe plus propre et plus compétitive (2020)

### RÉFÉRENCES NATIONALES :

- Stratégie pour une économie circulaire Luxembourg (février 2021)
- Stratégie "Null Offall Lëtzebuerg"
- « Troisième Révolution Industrielle » Luxembourg (2016)

### PARTENARIATS :

- LIST, CSDD, Luxinnovation

## # 8 - INSÉRER LA DÉMARCHE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DANS LE MODÈLE D'ENTREPRISE

# POURQUOI AGIR

Un modèle circulaire rejaillit positivement en générant des emplois – dont une grande proportion d'emplois régionaux – en stimulant l'innovation et le développement de nouveaux modèles d'affaires. Il permet de sécuriser les flux et les coûts d'approvisionnement, car il tend à réutiliser plus de « matières premières secondaires » issues du recyclage et constitue une réponse à une demande croissante des consommateurs pour des produits éco-conçus.

Grâce à ce modèle circulaire, la croissance est ainsi décorrélée de ses impacts négatifs sur la société, les ressources et l'environnement.



### LANCEZ-VOUS EN 2021

Faire une Analyse de Cycle de Vie (ACV)<sup>21</sup> de nouveaux produits ou services

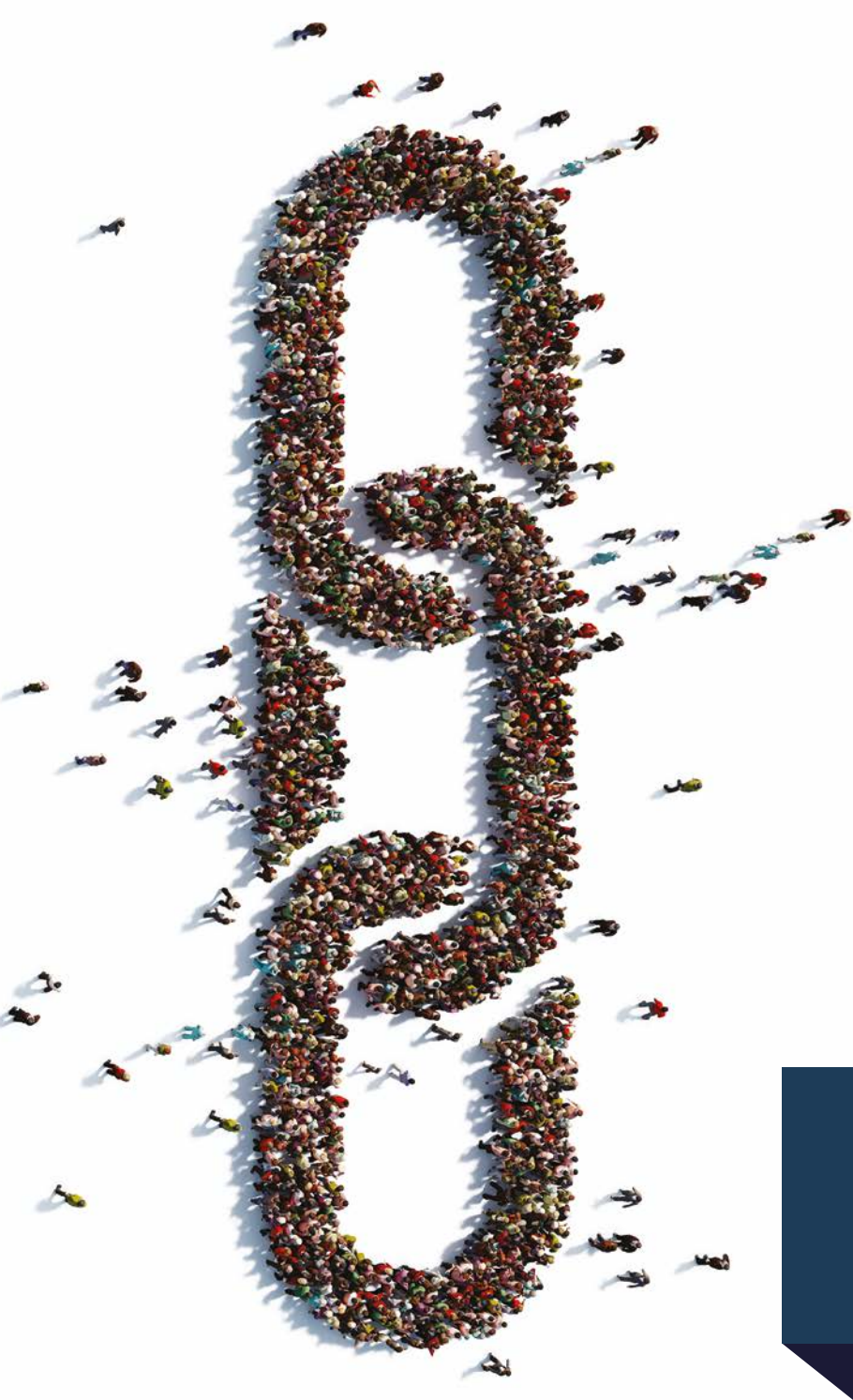
### BÉNÉFICES POUR L'ENTREPRISE

- Sécurité sur la chaîne d'approvisionnement
- Avantage compétitif avec des produits/ services innovants éco-conçus
- Attractivité et opportunité de gain de parts de marché
- Amélioration de l'image et de la réputation



### BÉNÉFICES POUR LA SOCIÉTÉ

- Renforcement de la diversité de l'économie luxembourgeoise
- Sécurisation, augmentation des emplois locaux
- Biens et services éco-responsables « Made in Luxembourg »
- Impact positif sur l'environnement
- Attractivité de la place luxembourgeoise
- Partenariats entre entreprises et/ou organisations



# ADOPTER UNE DILIGENCE RAISONNABLE EN MATIÈRE DE DROITS DE L'HOMME ET D'IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX TOUT AU LONG DE LA CHAÎNE DE VALEUR DE L'ENTREPRISE

DE : ASSURER UNE CONDUITE RESPONSABLE →  
VERS : INTÉGRER UNE GESTION DES RISQUES LIÉS AUX  
IMPACTS SUR LES DROITS DE L'HOMME ET L'ENVIRONNEMENT  
DANS LE PROCESSUS STRATÉGIQUE ET OPÉRATIONNEL

## # 9 - ADOPTER UNE DILIGENCE RAISONNABLE EN MATIÈRE DE DROITS DE L'HOMME ET D'IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX TOUT AU LONG DE LA CHAÎNE DE VALEUR DE L'ENTREPRISE

# ENJEUX

Dans le cadre de la nouvelle Directive « Sustainable Corporate Governance », l'Union Européenne travaille sur une réglementation visant à inciter les entreprises européennes à mettre en œuvre une diligence raisonnable envers les sous-traitants. Les entreprises seront amenées à mettre en place des mécanismes destinés à prévenir les atteintes aux droits humains et les dommages environnementaux dans l'ensemble de leur chaîne de valeur.

En adoptant une gestion des risques au niveau de l'activité, de la chaîne d'approvisionnement et des relations d'affaires, l'entreprise peut éviter et traiter les risques d'impacts négatifs sur les travailleurs, les droits de l'Homme, l'environnement, la corruption, les consommateurs et la gouvernance d'entreprise.

### RÈGLEMENTATIONS EUROPÉENNES :

- Directive européenne en préparation sur la « Sustainable Corporate Governance et due diligence »
- France : loi sur le devoir de vigilance
- Allemagne : "Lieferkettengesetz"

### RÉFÉRENCES INTERNATIONALES :

- Guide OCDE sur le devoir de diligence pour une conduite responsable des entreprises (2011)
- Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme
- Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales

### RÉFÉRENCES NATIONALES :

- Plan d'action national « Entreprises et Droits de l'Homme »

### PARTENARIATS :

- INDR, IMS, Fedil

## # 9 - ADOPTER UNE DILIGENCE RAISONNABLE EN MATIÈRE DE DROITS DE L'HOMME ET D'IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX TOUT AU LONG DE LA CHAÎNE DE VALEUR DE L'ENTREPRISE

# POURQUOI AGIR

En adoptant une conduite responsable, les entreprises contribuent positivement à la société en améliorant les relations avec leurs parties prenantes, la confiance dans les entreprises et en augmentant la transparence et l'éthique de la conduite des affaires. Au niveau interne, l'entreprise connaît et maîtrise davantage sa chaîne de valeur, ce qui renforce sa gestion des risques.



## LANCEZ-VOUS EN 2021

Adhérer à la charte nationale «Pacte Entreprises et Droit de l'Homme» et se familiariser avec la boîte à outils dédiée

### BÉNÉFICES POUR L'ENTREPRISE

- Renforcement de la gestion des risques
- Sécurité juridique
- Mise en valeur des impacts positifs
- Amélioration de l'image et de la réputation



### BÉNÉFICES POUR LA SOCIÉTÉ

- Amélioration des relations avec les parties prenantes
- Confiance dans les entreprises
- Transparence et éthique de la conduite des affaires





# INCLURE ET POSITIONNER LES « COLLABOR'ACTEURS » DANS LA DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET FAVORISER LEUR ENGAGEMENT

DE : DIFFUSER LA CULTURE DURABLE À TOUS LES NIVEAUX  
DE L'ENTREPRISE → VERS : FAIRE DES COLLABORATEURS  
LES ACTEURS DE LA TRANSFORMATION DURABLE DE L'ENTREPRISE

# 10

Principe directeur 10

## # 10 - INCLURE ET POSITIONNER LES « COLLABOR'ACTEURS » DANS LA DÉMARCHÉ DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET FAVORISER LEUR ENGAGEMENT

# ENJEUX

Intégrés à la stratégie, les enjeux du développement durable touchent à l'organisation entière, à toutes les fonctions et processus de l'entreprise et nécessitent une compréhension et une mobilisation commune autour des impacts matériels qu'elle génère. Dans ce cadre, les collaborateurs sont des acteurs majeurs dans la transformation durable. Ils peuvent s'appuyer sur des leviers puissants comme l'innovation, les nouvelles technologies et la digitalisation, développer ainsi de nouveaux produits et services durables, bien faire fonctionner les processus de gestion et évoluer dans un environnement organisationnel qui devient plus agile et interconnecté.

Pour favoriser l'engagement des employés, les entreprises déploient des politiques de ressources humaines responsables qui favorisent la mise en place de valeurs communes, comme la diversité, l'inclusion ainsi que des mécanismes d'incitations. La mise en œuvre collective de ces politiques passe aussi par le renforcement des expertises, le développement des connaissances et des formations aux enjeux du développement durable à tous les niveaux de l'entreprise.

Les employés intègrent les objectifs stratégiques de l'entreprise et comprennent comment leur fonction et leur engagement contribuent à atteindre la stratégie globale, et en conséquence, à la raison d'être de l'entreprise.

### RÉFÉRENCES NATIONALES :

- Charte de la Diversité (IMS)

### PARTENARIATS :

- INDR, IMS, House of Training

## # 10 - INCLURE ET POSITIONNER LES « COLLABOR'ACTEURS » DANS LA DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET FAVORISER LEUR ENGAGEMENT

# POURQUOI AGIR

La raison d'être, les valeurs de l'entreprise et leur réelle application dans le modèle d'affaires, se transforment en facteurs fédérateurs et sources de motivation pour les salariés. Ce sont également des leviers pour attirer de nouveaux talents, issus d'une génération particulièrement sensible aux enjeux du développement durable.

Avec l'implication réelle de sa direction et de son management pour faire vivre les valeurs, l'entreprise crée un climat attractif et vertueux, soucieux du bien-être, de la santé et sécurité au travail, et de la valorisation de son capital humain.



## LANCEZ-VOUS EN 2021

Former tous les collaborateurs aux fondamentaux de l'économie du développement durable

### BÉNÉFICES POUR L'ENTREPRISE

- Attraction de talents
- Engagement, motivation et productivité des collaborateurs
- Capacité collective à gérer les crises sans impacter le business model
- Création d'une communauté de collaborateurs responsables
- Cohésion et innovation au sein de l'entreprise
- Développement des compétences des employés
- Impact sur la satisfaction clientèle



### BÉNÉFICES POUR LA SOCIÉTÉ

- Conscientisation des employés autour des enjeux du développement durable
- Employabilité
- Innovation

# glossaire

**Critère** p.37

**Croissance qualitative** p.37

**Croissance inclusive** p.38

**Cycle de vie** p.38

**Développement durable** p.39

**Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE)** p.40

**Éco-conception** p.41

**Économie circulaire** p.41

**ESG** p.43

**GES** p.46

**Impact** p.46

**Indicateur** p.47

**Matérialité** p.47

**Neutralité carbone** p.48

**Objectif Zéro Emission Nette** p.48

**Risque** p.49

# CRITÈRE

Un critère est un élément de référence qui permet de juger, d'estimer, de définir quelque chose. En général, il faut plusieurs critères pour évaluer toutes les dimensions d'une question d'évaluation.

## BON À SAVOIR :

### QUELLE EST LA DIFFÉRENCE ENTRE UN CRITÈRE ET UN INDICATEUR ?

- Un critère est un élément de référence qui permet de juger, d'estimer, de définir quelque chose.
- Un indicateur est un instrument de mesure, qui donne de l'information (et donc est lié à une source d'information) pour renseigner un critère.
- Un indicateur efficace doit répondre à plusieurs critères

# CROISSANCE QUALITATIVE

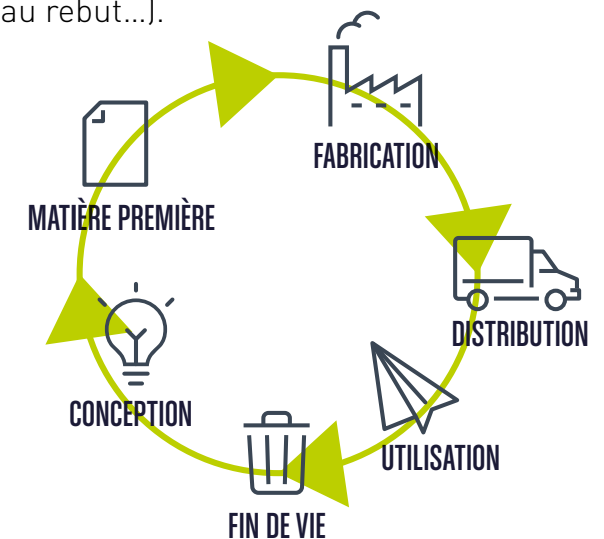
La croissance qualitative a pour vocation de générer la croissance économique tout en découplant celle-ci de l'utilisation linéaire des ressources supplémentaires (croissance extensive) et en améliorant l'efficacité de l'économie. Elle se traduit par une amélioration de la productivité et un développement soutenable, c'est-à-dire un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Les acteurs économiques peuvent ainsi réussir à produire davantage de richesse tout en consommant proportionnellement moins de ressources, en s'appuyant notamment sur le progrès technique. Les leviers pour activer et encourager la croissance qualitative doivent permettre à la croissance économique de se maintenir sur le long terme. Elle contribue à une meilleure qualité de vie, tout en réduisant la consommation de ressources. A plus court terme, les enjeux de la croissance qualitative croisent ceux de la double transition environnementale et numérique.

# CROISSANCE INCLUSIVE

La croissance inclusive est une croissance économique qui est répartie équitablement à travers la société et crée des opportunités pour tous.

# CYCLE DE VIE

L'analyse du cycle de vie (*life cycle analysis*) tient compte des coûts et impacts d'un actif (investissement, activité, bien, service), générés tout au long des différentes étapes de la vie de cet actif pour une entreprise et pour la société. Cette approche permet ainsi d'évaluer le coût total de possession, ainsi que les externalités monétaires et non monétaires d'un produit (c.-à-d. les enjeux) pendant l'extraction (épuisement de ressources non renouvelables, droits de l'homme...), la transformation (pollution lors du raffinage), la fabrication (énergie, pollutions), l'utilisation (consommation, pollutions, nuisances) et la fin de vie (collecte, traitement, récupération, réutilisation, mise au rebut...).



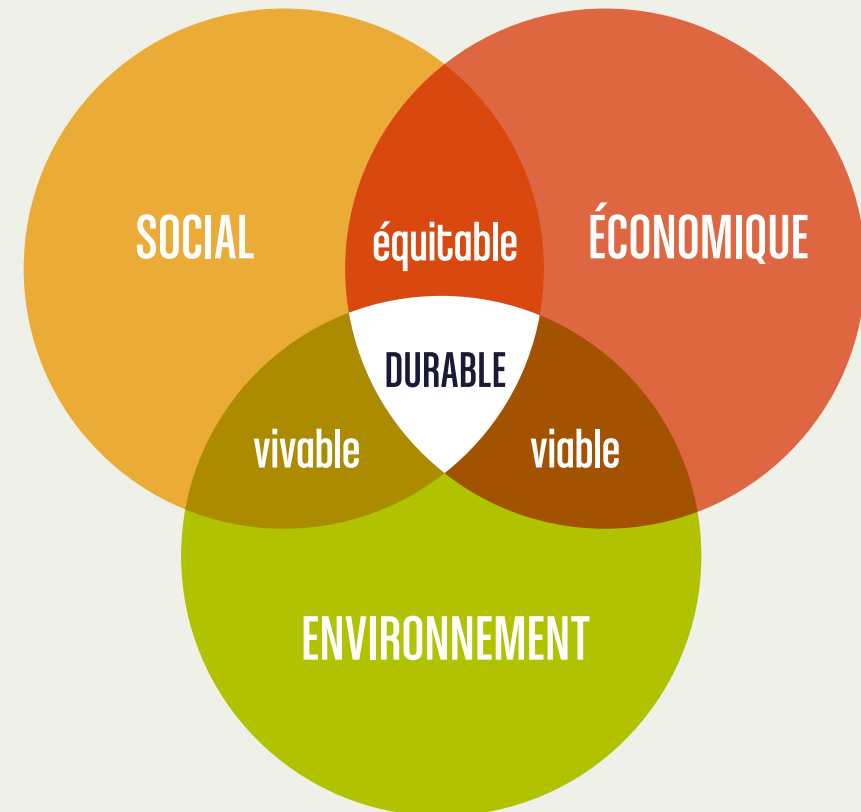
# DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable se définit comme un mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.

C'est un principe d'organisation de la société humaine qui tient compte des ressources finies de la planète et agit sur trois dimensions interdépendantes :

- la dimension environnementale. Le développement des activités humaines doit se faire de façon à ne pas nuire à la capacité de renouvellement des ressources naturelles ou au bon fonctionnement des services écosystémiques ;
- la dimension sociale. Le développement harmonieux de la société humaine passe par la cohésion sociale garantissant à tous l'accès à des ressources et services de base (la santé, l'éducation) ;
- la dimension économique. Le développement économique doit permettre la diminution de l'extrême pauvreté et l'exercice par le plus grand nombre d'une activité économique dignement rémunérée.

À long terme, il n'y aura pas de développement possible s'il n'est pas économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement tolérable.



# RESPONSABILITÉ SOCIALE DE L'ENTREPRISE (RSE)

## LA CONTRIBUTION DES ENTREPRISES AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La responsabilité soci(ét)ale des entreprises (RSE), en anglais Corporate Social Responsibility (CSR), est une démarche volontaire de conduite des affaires, qui reflète la contribution des entreprises au développement durable. L'ISO 26000, publiée en 2010, est la norme de référence non-certifiable de la RSE.

De nature stratégique, la RSE est une nouvelle fonction de support (comme RH, achats, IT...) qui aide l'entreprise à s'adapter à son contexte économique, social et environnemental, tout en créant de la valeur partagée.

## ACTION RSE

Ensemble de tâches réalisées par l'entreprise pour gérer une thématique RSE et contribuer au développement durable (voir Processus). Idéalement mise en œuvre d'une solution existante : bonne pratique, initiative RSE, participation à un prix, certification, etc. Objectif : réduire, mitiger ou compenser un impact négatif ou générer un impact positif. Chaque action RSE a besoin de coordination et de ressources et mérite d'être traduite en un business case. Le plan d'action RSE se compose d'actions RSE qui contribuent à implémenter la stratégie RSE.



# ÉCO- CONCEPTION

Les concepts de l'écoconception ont été posés au niveau international en 2002, avec la parution de la norme ISO/TR 14062. Celle-ci précise que l'écoconception vise à « intégrer des aspects environnementaux dans la conception et le développement de produits ».

Par la suite, en 2009, la directive 2009/125/CE, déterminant un cadre pour la fixation d'exigences en matière d'écoconception applicables aux produits liés à l'énergie, définit l'écoconception comme « l'intégration des caractéristiques environnementales dans la conception du produit ou service en vue d'améliorer la performance environnementale du produit tout au long de son cycle de vie ».

# ÉCONOMIE CIRCULAIRE <sup>1/2</sup>

L'Économie circulaire est un modèle économique qui tend à préserver les ressources et à encourager les solutions locales et solidaires. L'Économie circulaire est un modèle économique qui vise également à augmenter la résilience.

- 1 | Création de valeurs
- 2 | Systémique et holistique
- 3 | 2 cycles
- 4 | Santé, bien-être et impacts positifs
- 5 | Réparatrice et régénératrice
- 6 | Priorité à la diversité
- 7 | Local et solidaire

# ÉCONOMIE CIRCULAIRE <sup>2/2</sup>

### CRÉATION DES VALEURS

L'économie circulaire est un modèle économique disruptif de création et de partage de valeur économique qui par sa nature crée de la valeur économique mais aussi écologique et sociale.

### SYSTÉMATIQUE ET HOLISTIQUE

L'économie circulaire est basée sur une approche interdisciplinaire, systématique, holistique et collaborative.

### 2 CYCLES : UN CYCLE BIOLOGIQUE ET UN CYCLE TECHNOLOGIQUE

L'économie circulaire élimine la notion de déchets en s'appuyant sur deux cycles, le cycle biologique et le cycle technologique. Chaque produit doit être conçu ou programmé pour évoluer dans l'un ou l'autre des deux cycles, mais certaines matières ou produits peuvent passer de l'un à l'autre.

### SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET IMPACTS POSITIFS

La santé et le bien-être font parties intégrantes de l'économie circulaire. L'économie circulaire favorise la création d'impacts positifs tant sur l'être humain que sur la nature. La seule réduction des impacts négatifs n'est pas considérée comme suffisante pour un développement durable.

### RÉPARATRICE ET RÉGÉNÉRATRICE

L'économie circulaire est réparatrice et régénératrice par nature. Elle préserve et renforce les services écosystémiques et favorise la biodiversité.

Les processus des cycles technologiques doivent être conçus pour maintenir voire augmenter la qualité des ressources et produits utilisés.

### PRIORITÉ À LA DIVERSITÉ

L'économie circulaire favorise la diversité des solutions dans tous les aspects tant techniques qu'économiques, qu'écologiques ou socioculturels.

### LOCAL ET SOLIDAIRE

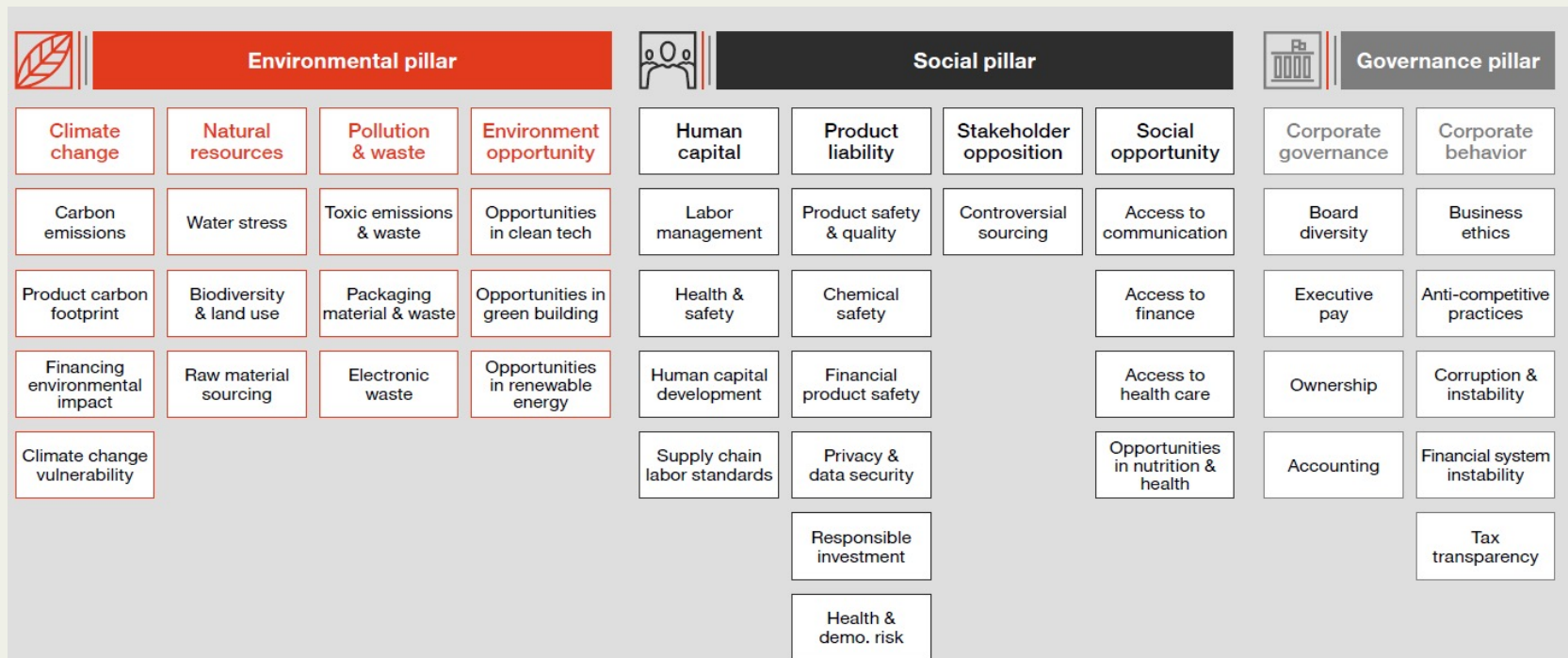
Au Luxembourg, l'économie circulaire encourage les solutions locales et solidaires et favorise les cycles de proximité.

# ESG

Le sigle ESG international est utilisé pour désigner les critères **Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG)** qui constituent généralement les trois piliers de la performance **extra-financière**. Les critères ESG permettent d'évaluer l'exercice de la responsabilité des entreprises vis-à-vis de l'environnement et de leurs parties prenantes, dont les salariés, partenaires, sous-traitants, clients.

La performance ESG forme la base des principaux cadres ou repères de reporting extra-financier (GRI, SASB, CDP, standards sectoriels, 17 ODD, taxonomie européenne, TCFD, UNGC, World Economic Forum, Guide ESR).

## UNIVERS ESG



# ESG

Les 3 dimensions traditionnelles du développement durable « *People, Planet, Profit* » peuvent être traduites en 3 grandes catégories d'exigences envers les entreprises : assurer une bonne gouvernance et gérer les impacts sociaux et environnementaux. Ces attentes sont résumées sous l'acronyme ESG (environnement, social, gouvernance). Une procédure de diligence raisonnable ou d'achats responsables peut se baser sur ces **critères ESG** afin de sélectionner des biens et services responsables (voir **Impact**) :

- **ENVIRONNEMENT** : absence de substances dangereuses, réduction de matières premières non renouvelables, réduction de nuisances liées aux transports, réduction et valorisation des déchets, respect de la biodiversité, efficacité énergétique, utilisation d'énergies renouvelables, réduction des GES, etc.
- **SOCIAL** : respect des droits humains, absence de danger pour les salariés et les utilisateurs, absence de discrimination, conditions de travail et salaires décentes, développement professionnel, dialogue social, etc.
- **GOVERNANCE** : optimisation des ressources, pérennité, diligence raisonnable, transparence, biens et services responsables, lutte contre le gaspillage, gestion responsable des parties prenantes, etc.

La **performance ESG** vise à évaluer si le comportement d'une entreprise est responsable et forme la base des principaux cadres ou repères de reporting extra-financier : *Global Reporting Initiative* (GRI), *Sustainability Accounting Standards Board* (SASB), CDP, standards sectoriels, 17 ODD, la nouvelle taxonomie européenne, TCFD, UNGC, et évidemment le Guide ESR.

# ESG

## PRINCIPLES OF GOVERNANCE



- **Governing Purpose**
- **Quality of governing body** (Composition, Remuneration,...)
- **Stakeholder Engagement**
- **Ethical behaviour** (anti-corruption,...)
- **Risk and Opportunity oversight**

## PLANET



- **Climate Change** (GHG Emissions, TCFD, Paris-aligned GHG emissions targets)
- **Nature loss**
- **Freshwater availability**
- **Air and water pollution**
- **Solid Waste** (single-use plastics, impact of solid waste disposal)
- **Resource availability**

## PEOPLE



- **Dignity and Equality** (Diversity, inclusion, pay equality, wage level, pay gap, risk for incidents of child, forced labor)
- **Health and Well-being** (health and safety)
- **Skills for the Future** (Training provided)

## PROSPERITY



- **Employment and wealth generation** (employment, economic contribution, financial investment, indirect economic impacts)
- **Innovation of better products and services** (R&D)
- **Community and Social Vitality**

# GES

Certaines substances volatiles émises dans l'atmosphère appelées **gaz à effet de serre** (GES) retiennent l'énergie solaire sous forme de chaleur. Le CO<sub>2</sub> et les autres gaz générés par l'activité humaine (méthane, protoxyde d'azote, ozone...) sont à l'origine du changement climatique. Bien que 38 pays industrialisés se sont engagés à réduire les émissions de 6 GES (CO<sub>2</sub>, CH<sub>4</sub>, N<sub>2</sub>O, HFC, PFC, SF<sub>6</sub>) en signant le Protocole de Kyoto, la concentration de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère a dépassé le seuil critique de 350 ppm pour **limiter le réchauffement à 1,5°C**, avec des conséquences potentiellement désastreuses : phénomènes météorologiques extrêmes (canicules, tempêtes...), fonte des calottes polaires (inondations dues à l'élévation du niveau des mers), destructions d'écosystèmes (perte de biodiversité et de services écologiques), etc.

Un **bilan carbone** (sources d'émissions, types, volumes...) et l'analyse des émissions directes et indirectes révèlent les risques et enjeux, et permettent d'explorer des pistes d'amélioration.

# IMPACT

Les décisions et actions d'une entreprise donnent lieu à des conséquences souhaitables ou indésirables pour elle-même et pour la société. Elles peuvent influencer ou impacter de façon directe ou indirecte des parties prenantes. Au-delà de la création de valeur en interne, une entreprise a la capacité de préserver, créer ou détruire de la valeur financière, économique, humaine et environnementale, appelée aussi empreinte. Ces impacts ou externalités peuvent être générés par tout processus exécuté par l'entreprise et à chaque étape du cycle de vie (voir **Cycle de vie**). Une action RSE a pour objet de soit limiter des impacts ou externalités indésirables, soit générer un impact positif pour la société.

# INDICATEUR

Selon la définition de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE, 2002a, p. 25), un indicateur est un «facteur ou une variable, de nature quantitative ou qualitative, qui constitue un moyen simple et fiable de mesurer les progrès, d'exprimer les changements liés à une intervention ou d'aider à apprécier la performance d'un acteur du développement». En d'autres termes, un indicateur est une agrégation de données brutes ou traitées contribuant à quantifier un phénomène étudié et à comprendre des réalités complexes. Il ne s'agit pas seulement d'une information de base, mais de l'élaboration d'une information de base utilisée pour décrire ou évaluer un aspect donné. Par exemple, le nombre d'adultes alphabètes, en valeur absolue, n'offre aucun potentiel analytique, sauf si cette donnée est utilisée pour créer un indicateur, par exemple pour calculer la proportion d'adultes alphabètes dans la population adulte totale du pays.

# MATÉRIALITÉ

L'INDR définit une thématique RSE comme pertinente ou matérielle pour une entreprise s'il y a un impact manifeste pour la société ou si des parties prenantes internes ou externes la jugent importante (impacts significatifs, besoin d'information, exigences de performance...). Dans ce cas, la thématique RSE doit être prise en considération dans la stratégie RSE de l'entreprise et gérée par une action RSE.

Selon ISO 26000, les critères qui permettent de définir la **pertinence et l'importance** sont l'étendue de l'impact, l'effet potentiel d'une action, le niveau d'implication des parties prenantes, l'urgence et les attentes de la société. Toujours selon ISO 26000, les **domaines d'action prioritaires** sont déterminés par la performance actuelle de l'entreprise (conformité légale, normes internationales, meilleures pratiques), l'efficacité (capacité d'atteindre des objectifs), l'efficience (effet par rapport à ressources nécessaires), la durée, l'urgence (coût diminué si traitement rapide), la facilité d'implémentation, et les décisions et activités planifiées. Les domaines d'action considérés **significatifs** sont : la législation (conformité), les normes internationales, les droits de l'homme, l'atteinte à la vie ou santé, les impacts écologiques sérieux.

Selon GRI, la **matérialité** est le «principe qui détermine quels enjeux pertinents sont suffisamment importants pour qu'il soit nécessaire de les couvrir dans le rapport» (GRI Standards, 101 : Principes généraux, 1.3 Matérialité). Un **seuil de matérialité** permet de choisir les besoins, attentes et intérêts les plus pertinents, significatifs ou légitimes selon des critères d'importance, de risque, d'impact, de réversibilité, d'urgence, d'influence, etc.

# NEUTRALITÉ CARBONE

La neutralité carbone implique un équilibre entre les émissions de carbone et l'absorption du carbone de l'atmosphère par les puits de carbone. Pour atteindre des émissions nettes nulles, toutes les émissions de gaz à effet de serre dans le monde devront être compensées par la séquestration du carbone.

Un puits de carbone est tout système qui absorbe plus de carbone qu'il n'en émet. Les principaux puits de carbone naturels sont le sol, les forêts et les océans. Selon les estimations, les puits naturels éliminent entre 9,5 et 11 gigatonnes de CO<sub>2</sub> par an. Les émissions mondiales annuelles de CO<sub>2</sub> ont atteint 38,0 Gt en 2019.

À ce jour, aucun puits de carbone artificiel ne peut éliminer le carbone de l'atmosphère à une échelle suffisante pour lutter contre le réchauffement de la planète.

Le carbone stocké dans les puits naturels, les forêts par exemple, est rejeté dans l'atmosphère par les incendies de forêt, les changements dans l'utilisation des terres ou l'exploitation forestière. Voilà pourquoi il est essentiel de réduire les émissions de carbone pour atteindre la neutralité climatique.

# OBJECTIF ZÉRO EMISSION NETTE

Pour les organisations, se fixer un objectif zéro émission nette veut dire s'engager à réduire drastiquement leurs émissions de GES en se rapprochant le plus possible de zéro et à compenser les émissions résiduelles par l'élimination et/ou la séquestration d'une quantité équivalente dans des puits de carbone (forêt, mangrove, océan, zones humides, sols, etc.). Si une entreprise, qui mesure et réduit ses émissions, compense ses émissions résiduelles via un projet d'investissement dans les énergies renouvelables, elle pourra atteindre la neutralité carbone en évitant la production de la quantité d'émissions équivalente. Si cette même entreprise souhaite aller plus loin et viser zéro émission nette, elle devra réduire au maximum ses émissions et financer des projets de séquestration des émissions, tels que la plantation de forêts ou la préservation des mangroves, qui, cette fois, élimineront toutes les émissions produites. La neutralité carbone est donc une étape clé dans la trajectoire zéro émission nette.



# RISQUE

Par risque on entend la probabilité qu'un danger interne ou une menace externe se concrétisent selon un scénario qui entraîne des conséquences potentiellement dommageables (voir **Impact**). Selon ISO, le risque est la combinaison de la probabilité ou de la fréquence d'occurrence d'un danger et de l'ampleur des conséquences de sa survenue, et représente l'effet de l'incertitude sur l'atteinte des objectifs de l'organisation.

La **gestion des risques** veille à identifier, évaluer et prioriser les risques qui pèsent sur les actifs financiers et non financiers de l'entreprise, afin de pouvoir agir sur ces risques potentiels ou réels selon différents objectifs : prévenir, éviter, maîtriser, accepter, réduire, transférer, traiter, remédier, etc. Elle prépare l'entreprise à la survenue du risque susceptible d'entraver sa pérennité et assure que l'organisation soit en mesure d'agir sur les risques « matériels » pour en limiter les effets néfastes.

# LUXEMBOURG SUSTAINABLE BUSINESS PRINCIPLES

NOTRE CAP 2030 COMMUN

**CHAMBER**  
OF **COMMERCE**  
LUXEMBOURG

**GO CSR**